

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq Juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 18 Juin 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 28 – REPRESENTÉE : 1

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, MM. POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

**EXCUSÉE** : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme GUINEL Marie-Jeanne et M. RICARDEAU James.

**OBJET** : *Modification du régime indemnitaire.*

N° 2015 / 06 / 10

*VU la délibération du 31 Mars 2005, instituant le régime indemnitaire pour les agents titulaires de la ville de Blain.*

*VU la délibération du 25 Juin 2015 portant modification du tableau des effectifs.*

*Vu les avis du Comité Technique du 16 Mai 2015.*

*Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité – Économie du 08 Juin 2015.*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

*Considérant la reprise des activités de l'association du Comité de Gestion du Restaurant Scolaire, dans le cadre d'un service public en régie directe.*

*Considérant le transfert des salariés au regard de leur situation initiale (CDD, CDI, temps de travail...).*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

- *DECIDE d'étendre l'octroi du régime indemnitaire entériné par délibération du 31 Mars 2005 aux agents non titulaires en contrat à durée indéterminée de la Ville de Blain.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 29 Juin 2015,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20150625-CM-2015-06-10-  
DE  
Date de télétransmission : 01/07/2015  
Date de réception préfecture : 01/07/2015